

Calcul et contrôle des charges sociales

Pour garantir la fiabilité de vos bulletins de paie, vous devez maîtriser les définitions et les calculs des cotisations sociales salariales et patronales (URSSAF, retraite, prévoyance...).

Cette formation opérationnelle vous permet de bénéficier d'un tour d'horizon complet de toutes les cotisations, de maîtriser tous les mécanismes de calcul : bases, taux, tranches de cotisations, et de procéder au contrôle de charges sociales.

Durée : 1 jour

Date et lieu : à définir

Horaires :
9 heures – 17 heures

Intervenant :
Nadine FORZINETTI
Consultante Droit du
Travail et Ressources
Humaines

Public visé :

Gestionnaires de paie, responsables ou gestionnaires du personnel soucieux (ses) de se perfectionner, de mettre à jour leurs connaissances suite aux modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles.

Prérequis :

- Bases de paie

Objectifs :

- Connaître les différentes cotisations sociales.
- Appliquer les mécanismes de calcul et contrôler les charges sociales.
- Déterminer les tranches de cotisations.

Moyens pédagogiques :

- Formation associant aspects théoriques et pratiques
- Exercices pratiques de paie et exemples concrets
- Réflexion et échanges d'expériences : interactivité entre participants et intervenants
- Remise de supports pédagogiques, également disponible sur l'espace pédagogique en ligne

Evaluations à chaud et à froid de la formation

PROGRAMME

Coût pédagogique : 1 000
€ HT/TTC en INTRA ou
350 € par stagiaire en
INTER

Contact et inscriptions :
Nadine FORZINETTI
06.21.03.30.08.
jpc-n.forzinetti@orange.fr

Du net à payer au net imposable, quel est l'impact des cotisations ?

Comprendre la structure du bulletin de paie : assiette de cotisations, net à payer, net imposable

Déterminer les bases de calcul des cotisations sociales salariales et patronales (URSSAF/Pôle emploi)

- Notion de plafond de sécurité sociale et de tranches A, B, 1 et 2
- Assiettes des cotisations sociales
- Cotisations plafonnées : FNAL, cotisations vieillesse...
- Cotisations déplafonnées : maladie, accident du travail...
- Base CSG/CRDS
- Versement transport
- Cotisations versées à Pôle emploi
- Forfait social : assiette et taux de cotisation
- La réduction générale des cotisations (Réduction Fillon)

Cas pratiques

Cotisations de retraite complémentaire : AGIRC-ARRCO

- Cotisations permettant d'ouvrir des droits
- Contributions qui financent le système
- Régime unifié AGIRC-ARRCO

Autres cotisations et contributions « Employeur »

Cas particuliers :

- Contrat d'apprentissage
- Stagiaires rémunérés
- Contrat de professionnalisation

Cas pratiques

*Programme susceptible d'être complété
en fonction de l'actualité législative et réglementaire*